

Chers membres :

### **Le pharmacien est un promoteur et un acteur dans les soins de santé.**

En effet, les Soins Pharmaceutiques de base sont d'application depuis le 1er janvier 2010.

Le pharmacien est :

- Responsable des soins pharmaceutiques et du suivi des soins pharmaceutiques
- *Le concept des soins pharmaceutiques (...) vise à **promouvoir la santé, prévenir la maladie ainsi qu'initier, suivre et évaluer les traitements médicamenteux** afin d'en assurer l'efficacité et la sécurité. (A.R. 2006)*
- *Le suivi des soins pharmaceutiques est réservé en priorité à certains patients. (...) **accompagnement individuel du patient...** (A.R.2006, MQA)*

Dans ce cadre et pour apporter une plus value essentielle au rôle du pharmacien, les associations professionnelles et l'APB ont développé deux projets importants. Ceux-ci ont déjà été énoncés dernièrement dans vos APPLinfo.

- *Projet ostéoporose*
- *Projet Polymédication*

Nous recherchons activement des pharmaciens collaborateurs pour participer à l'élaboration finale de ces projets. Il est important, pour garantir une partie de la rémunération du pharmacien sous forme d'honoraire, d'impliquer au maximum la profession dans la définition et l'adaptation d'un nouveau concept d'entretien pharmaceutique, qui devrait être déployé à plus grande échelle au cours d'une phase ultérieure.

### **Premier trimestre 2016 : Projet Ostéoporose**

« L'objectif est de démontrer la faisabilité et l'impact potentiel d'une intervention structurée du pharmacien sur le bon usage et l'adhésion du patient aux traitements anti-ostéoporotiques. »

Pourquoi l'ostéoporose ? :

Le traitement de l'ostéoporose a été choisi parce que les posologies et prises requièrent de la part des patients, une attention et une prise de conscience plus importante par rapport à un traitement habituel journalier. Il peut ainsi en résulter une prise inadaptée et une observance plus faible. Cela à comme conséquence de réduire l'efficacité et la tolérance du traitement.



De plus, il apparait, par des études statistiques, que 25% des patients sous traitement ostéoporotique, ne prennent ni du calcium et ni de la vitamine D. Or cette association est, cependant, essentielle pour assurer l'efficacité du traitement.

Le pharmacien peut jouer un rôle important à différents niveaux :

- Vérifier le traitement et l'observance en fonction de la fréquence des délivrances
- Vérifier l'association de Ca et de vit D et la fréquence de leurs délivrances
- Vérifier la bonne tolérance du patient à ces traitements,
- .....

Ces interventions sont assez simples et elles peuvent rapidement se conclure par une attention très positive de la part de votre patient. Ce service pourra se solder par une meilleure fidélisation liée aux conseils et plus values que vous apporterez suite à l'amélioration des symptômes et à l'augmentation du confort du patient que vous aurez initiés.

L'APB recherche 75 pharmaciens collaborateurs qui ont en moyenne une bonne dizaine voir une vingtaine de patients sous traitement ostéoporotique ou l'amélioration du traitement pourrait être envisagée en terme de bon usage du médicament (notamment suivi des traitements Ca et vit. D.).

Nous veillerons à ce que la charge de travail du pharmacien collaborateur soit la plus faible possible. En effet, les pharmaciens collaborateurs participants seront bien sur pris en charge avec toutes les indications et le suivi utile. Ces pharmaciens devraient aussi recevoir une formation appropriée. Il y aura une rémunération pour le pharmacien.

Soyons actifs, montrons notre valeur ajoutée et notre rôle essentiel. Assurons la pérennité de notre profession par un avenir lié au bon usage des médicaments.

**N'hésitez à contacter votre Union :**

[Saia@appl.be](mailto:Saia@appl.be) ou [kohl@appl.be](mailto:kohl@appl.be)

Votre Union locale vous renseignera et sera votre premier relai.

Merci pour la profession.

**APB :** [isabelle.dewulf@apb.be](mailto:isabelle.dewulf@apb.be) [nathalie.duquet@apb.be](mailto:nathalie.duquet@apb.be)

Dans le cadre de son programme stratégique de développement professionnel, l'apb, en étroite collaboration avec les unions professionnelles locales, recrute des :

## « pharmacies pilotes »

pour le projet « ostéoporose » qui débutera au cours du 1<sup>er</sup> trimestre 2016 et dont l'objectif est de démontrer la faisabilité et l'impact potentiel d'une intervention structurée du pharmacien sur le bon usage et l'adhésion du patient aux traitements anti-ostéoporotiques.

Concrètement, ce projet pilote vise à identifier les obstacles et freins éventuels, à tester les outils proposés en situation réelle,... bref, à vous impliquer au maximum dans la définition et l'adaptation d'un nouveau concept d'entretien pharmaceutique, qui devrait être déployé à plus grande échelle au cours d'une phase ultérieure.

### Nous recherchons :

Des pharmaciens (h/f) dynamiques et motivés, désireux de contribuer au développement de leur profession et prêts à tester une nouvelle prestation officinale, susceptible d'apporter une réelle plus-value aux personnes souffrant d'ostéoporose. Il sera demandé à chaque pharmacien participant d'informer ses patients sur le projet et de demander leur coopération.

### Envie d'en savoir plus ?

Le projet pilote « ostéoporose » sera présenté en détail dans notre prochain numéro des *Annales* (15 décembre). Vous n'avez pas la patience d'attendre son arrivée dans votre boîte aux lettres ? Pas de souci ! Envoyez dès aujourd'hui vos questions par courriel à notre *Service des Projets Scientifiques*.  
nathalie.duquet@apb.be (FR) ou  
isabelle.dewulf@apb.be (NL)

### Nous offrons :

- L'opportunité de s'impliquer activement dans la création et le déploiement d'un projet innovant susceptible de redéfinir le suivi des soins pharmaceutiques.
- Une formation pratique en petits groupes, destinée à faciliter la mise en œuvre des entretiens en officine ainsi que la communication avec les patients.
- Un « *Starter Pack* » complet pour la réalisation du projet pilote et l'accompagnement des patients.
- Un incitatif financier par patient recruté.



Contribuez à écrire l'avenir de votre profession